

## ► Méthode BAC-E3C

### Réalisation d'une production graphique

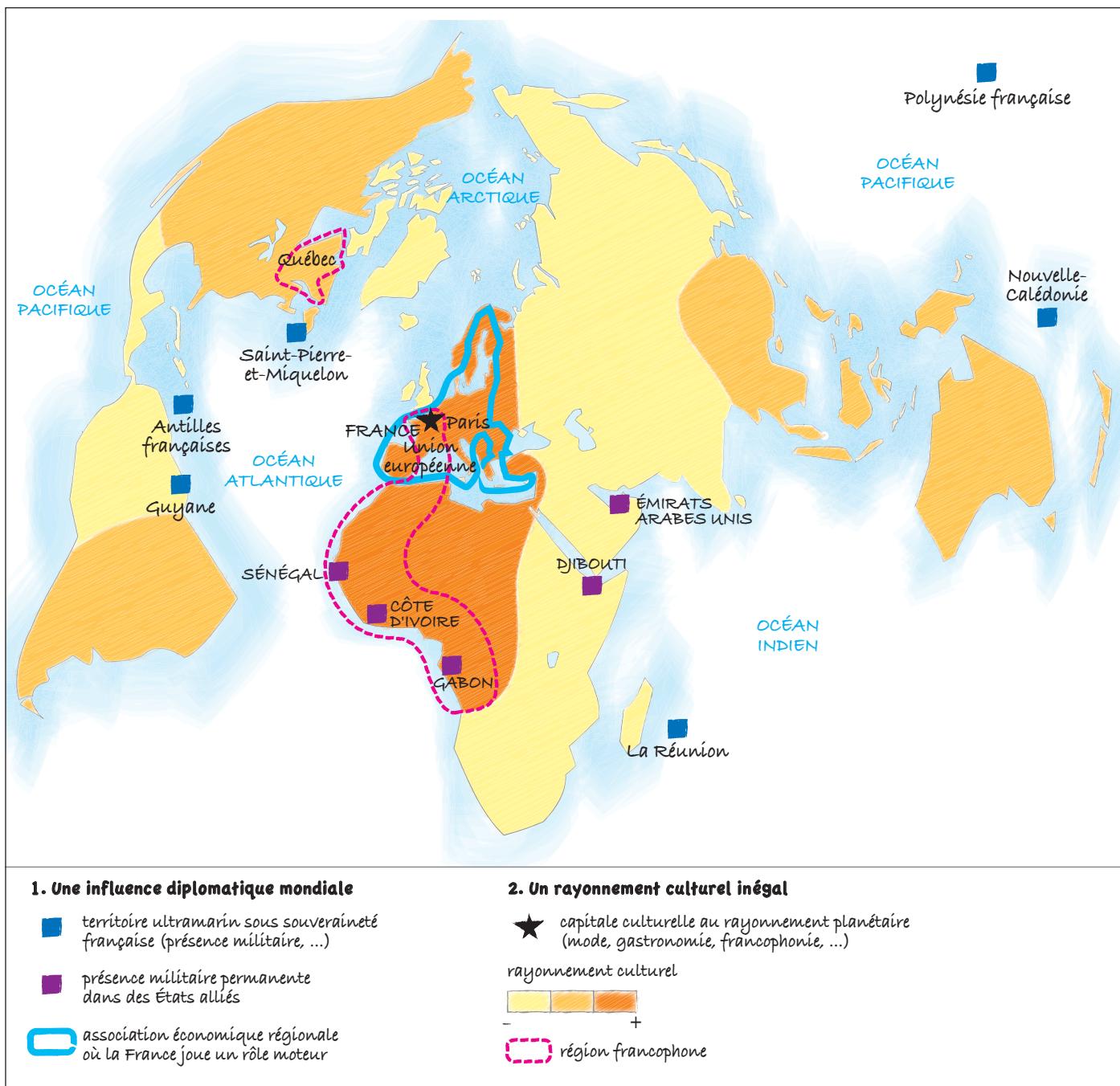
1. à 5. Voir croquis ci-dessous.

6. C'est le croquis 1 qui présente la nomenclature la plus respectueuse des conventions (hiérarchisation des types de nomenclature en fonction des informations ; usage d'un même type de nomenclature pour le même type d'informations ; usages des typographies usuelles : État en capitale, ville en minuscule, bleu pour les mers et les océans...). Le croquis 2

ne distingue pas la typographie des États et des régions (Belgique et Île-de-France écrites dans la même typographie). Le croquis 3 ne respecte pas le principe de l'horizontalité pour la Manche, utilise une abréviation pour Île-de-France et inverse la typographie des régions (en gras majuscules) et des États (majuscule standard).

7. et 8.

**Titre :** La France, un rayonnement mondial différencié



## ► Méthode BAC-E3C

### Analyse de documents

#### A Interpréter les documents

1. Il est possible de classer les sites touristiques en distinguant les sites de l'Île-de-France des sites provinciaux ; il est aussi possible de les classer en fonction de leur nature : patrimoine historique (Versailles, Carcassonne...) ; musée (centre Pompidou, Cité des sciences...) ; parcs à thème (Puy-du-Fou, Disneyland...).

2. Les expressions qui traduisent convenablement le graphique sont les suivantes : *entre 2013 et 2018, le nombre de touristes étrangers en France a augmenté* ; *entre 2013 et*

*2016, le nombre de touristes européens a chuté de près de 7 % ; entre 2013 et 2018, le nombre de touristes internationaux a augmenté ; entre 2013 et 2018, le nombre de touristes extra-européens a progressé plus vite que le nombre de touristes européens ; la part des touristes européens en France a baissé par rapport au total des entrées touristiques.*

En fait, seule la phrase « *les touristes européens représentent deux tiers des touristes français* » est erronée puisqu'ils représentent 70 des 90 millions de touristes en France, soit presque les 4/5.

#### B Organiser et rédiger l'analyse de documents

3.

	Sélectionner les informations	Utiliser les connaissances
<b>La forte attractivité touristique de la France</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– des sites touristiques variés</li><li>– une attractivité forte et croissante</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>– richesse du patrimoine naturel et culturel de la France</li><li>– 1<sup>er</sup> pays au monde pour l'accueil des touristes (sécurité, offre touristique...)</li></ul>
<b>Une attractivité touristique différenciée</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– en fonction de la provenance</li><li>– en fonction des régions</li><li>– en fonction de la conjoncture</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>– des touristes européens encore majoritaires, mais des touristes extra-européens au poids croissant (apparition d'une classe moyenne dans les pays émergents)</li><li>– poids historique et économique de l'Île-de-France</li><li>– activité sensible à toute situation menaçant la sécurité des touristes (attentats de 2015 expliquant la baisse du nombre de touristes internationaux en 2016).</li></ul>

4. La rédaction de l'analyse de documents peut reprendre les idées et l'organisation proposées dans la question 3, en développant les informations. Il est aussi possible d'inviter les élèves à faire preuve d'esprit critique sur les documents

(choix de l'information pour le doc. 1 qui ne rend pas compte de l'importance touristique de certaines régions comme le littoral méditerranéen, amplitude chronologique du doc. 2, etc.).

## ► Méthode BAC-E3C

### Question problématisée

Par quels moyens la France maintient-elle son rayonnement international ?

#### A Analyser et organiser la question problématisée

1. La notion clé du sujet est « rayonnement international », c'est-à-dire que le sujet correspond à la première partie de cette question du programme. Le mot « moyens » est aussi à mettre en évidence, car il invite les élèves à réfléchir aux facteurs du rayonnement.

2. Le sujet doit être traité à l'échelle mondiale. La France est ici le sujet d'étude, mais son rayonnement ne peut être envisagé qu'à une autre échelle, ici planétaire.

3. C'est le premier plan qui est le plus adapté pour traiter le

sujet puisqu'il porte la focale sur les facteurs, en les organisant par grands thèmes. Dans le plan 2, seule la première partie cible les facteurs, tandis que dans le plan 3, les parties s'organisent davantage sur les formes du rayonnement de la France que sur les facteurs.

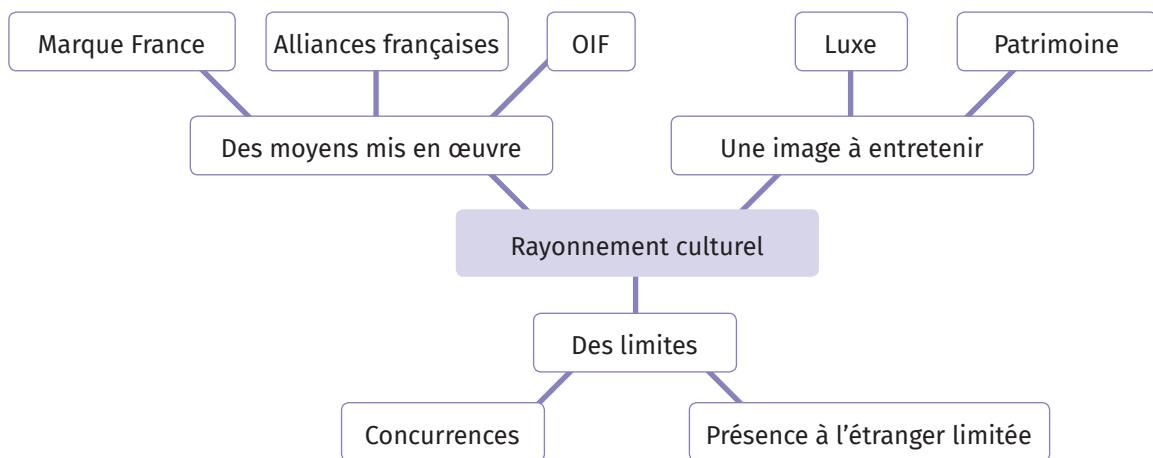
#### B Rédiger la question problématisée

4. Il est possible d'organiser l'introduction de la réponse à la question problématisée en la reformulant et en annonçant le plan choisi pour la démonstration.

5. La rédaction de la réponse à la question problématisée peut s'organiser selon le plan choisi dans la question 3.

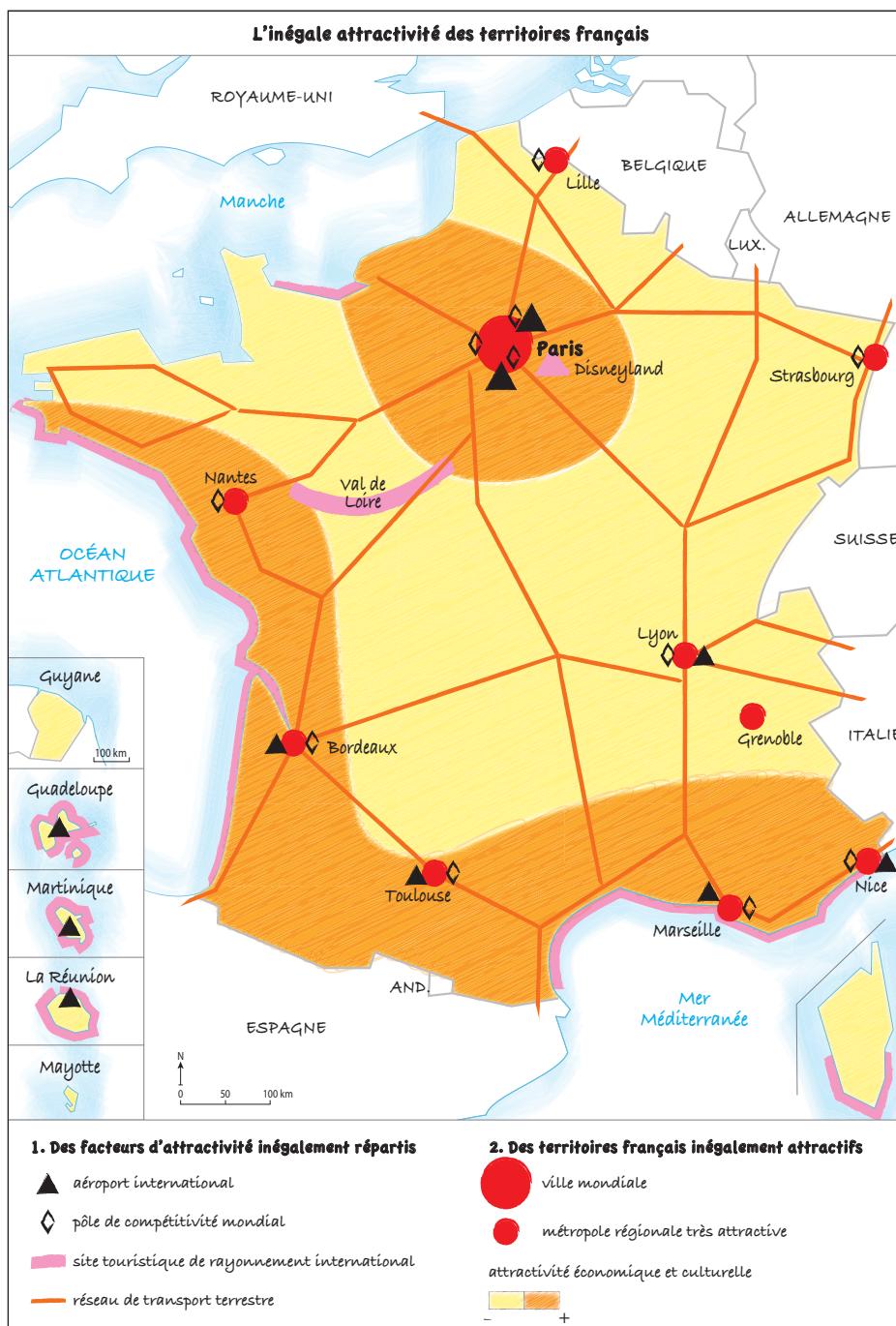
6. Le titre manquant au schéma 1 (cartographique) pourrait être : Une présence française planétaire.

La correction du schéma 2 (fléché) pourrait s'organiser ainsi.



## ► Sujet BAC-E3C

### Réalisation d'une production graphique



## ► Sujet BAC-E3C

### Question problématisée

Comment l'attractivité de la France se traduit-elle sur ses territoires ?

Le conseil proposé avec le sujet peut guider l'organisation de la réponse à la question problématisée selon le plan suivant.

I) Des territoires qui valorisent leurs atouts pour renforcer leur attractivité : formation de la main-d'œuvre ; infrastructures, politiques publiques d'attractivité.

II) Des contrastes territoriaux persistants dans l'attractivité : poids de l'Île-de-France ; des métropoles régionales qui demeurent attractives ; une attractivité plus ponctuelle pour les autres territoires.

## ► Sujet BAC-E3C

### Analyse de documents

La rédaction de l'analyse de documents peut s'organiser selon le plan suivant.

I) La France : un territoire attractif pour les capitaux étrangers : main-d'œuvre qualifiée ; bassin de consommation ; infrastructures, politiques publiques d'attractivité ; une attractivité inégale selon les territoires (poids de la métropole parisienne et des métropoles régionales).

II) La France, un pôle de rayonnement économique dans le monde : des FTN au rayonnement planétaire ; un rayonnement parmi les plus importants de l'Union européenne ; mais des concurrences et des limites (protectionnisme affectant certains produits français aux États-Unis, Chine)